



## Ordre du Saint-Sépulcre de Jérusalem - Groupes spirituels Programme 2010-2011

### Vatican II

#### Fiches de présentation

## Neuf étapes

### Panorama

***Un concile plus théologique, plus théologal, qu'on ne veut bien le dire***

**La Parole de Dieu**

**Le Peuple de Dieu**

**Un Peuple diversifié**

**Quel regard sur l'homme ?**

**Le rapport au monde**

**Pluralisme : oui. Relativisme : non**

**L'Eglise, sacrement de l'unité**

## Etape 2

### **Un concile plus théologique, plus théologal, qu'on ne veut bien le dire**

En convoquant et en ouvrant le Concile Vatican II, le pape Jean XXIII a dit clairement qu'il ne s'agissait pas de revenir sur les dogmes déjà définis dans les conciles antérieurs, notamment ceux des premiers siècles, au temps de « l'Eglise indivise ». Il ne s'agissait pas, non plus, d'ajouter de nouveaux dogmes, comme cela avait été le cas, quelques années plus tôt, en 1950, pour le dogme de l'Assomption. Il était précisé, encore, que le concile ne formulerait pas de condamnations, ces fameux « anathèmes » qui concluaient, de façon négative, les travaux des conciles antérieurs.

De cela, il ne faudrait pas conclure que le concile a seulement voulu faire une œuvre de mise à jour portant sur les aspects extérieurs de l'Eglise. Dans l'esprit du pape Jean XXIII, le mot qui caractérise le concile qu'il convoque - *aggiornamento* - ne signifie pas une simple adaptation à la mode du jour. Il s'agit plutôt d'une redécouverte du mystère de l'Eglise dans sa profondeur, permettant de le vivre et de l'exprimer dans les temps actuels.

Sur les quatre « constitutions », deux portent le qualificatif de « dogmatique » : l'Eglise et la Révélation. L'Eglise dans le monde de ce temps est « pastorale ». Seule, la constitution sur la liturgie, la première à avoir été votée, n'est pas qualifiée. Certains pensent que c'est, effectivement, la plus faible.

Au début d'une année de réflexion sur l'œuvre du concile, il est bon, dans une première étape, de tracer le cadre théologique dans lequel les évêques ont travaillé. Il ne s'agit pas de théologie spéculative sur l'être de Dieu, la personne du Christ, la grâce ou les sacrements. Les textes du concile s'inscrivent dans la perspective de l'Histoire du salut, du Dessein de Dieu comme l'on disait souvent à l'époque. Dans cette Histoire, Dieu se révèle tel qu'il est. C'est ce que les théologiens appellent « l'économie divine ».

Grégoire de Nazianze, dit « le Théologien », avait évoqué cette révélation progressive : « L'Ancien Testament proclamait manifestement le Père, le Fils plus obscurément. Le Nouveau a manifesté le Fils, a fait entrevoir la divinité de l'Esprit. Maintenant l'Esprit a droit de cité parmi nous et nous accorde une vision plus claire de lui-même. » Ce passage est cité dans le *Catéchisme de l'Eglise catholique*, n° 684.

Le temps de l'Eglise, c'est le temps de l'Esprit jusqu'au retour du Christ, dans la gloire. Mais les phases de l'Histoire du salut ne s'annulent pas l'une l'autre. Le temps où l'Esprit est manifesté n'en est pas moins, aussi, le temps du Père et du Fils.

Nous trouvons ce schéma en plusieurs lieux majeurs. Tout d'abord, dans les premiers numéros de la constitution sur l'Eglise. Bien que ce texte n'ait été voté qu'en 1964, il est publié en tête du recueil, avant la constitution sur la liturgie, votée en 1963. Ces premiers numéros servent donc de préambule à toute l'œuvre conciliaire. Or, nous savons combien les préambules sont importants dans les déclarations solennelles.



## Ordre du Saint-Sépulcre de Jérusalem - Groupes spirituels Programme 2010-2011

Constitution sur l'Eglise *LG*

N° 2 : Tous appelés par le Père

N° 3 : Rachetés et rassemblés par le Christ

N° 4 : Sanctifiés, en Eglise, par l'Esprit.

Le numéro 4 se termine par la phrase célèbre de saint Cyprien : l'Eglise, « peuple qui tire son unité de l'unité du Père et du Fils et de l'Esprit-Saint. »

Il serait intéressant de rapprocher de ces trois numéros ce qui est dit de la Vierge Marie, au début du chapitre 8 (*LG* n° 52). En effet, Marie préfigure et personnalise l'Eglise. En elle s'actualise l'Histoire du salut.

Dieu s'est révélé et agit dans une Histoire, bien qu'en lui-même, il soit hors de l'Histoire. Mais l'Histoire a une fin, au sens positif de « sens ». La théologie de l'Histoire du salut n'est pas intemporelle : Jésus est mort « sous Ponce Pilate ». Mais elle n'est pas seulement temporelle : elle va vers un accomplissement. Lire à ce sujet *LG* n° 48, mais aussi l'Eglise dans le monde de ce temps *GS*, n° 45 et 93 : ces deux dernières références sont importantes pour réaliser que le Concile ne s'est pas noyé dans l'actualité du moment. L'Histoire du salut comporte une eschatologie, fortement exprimée dans *GS* n° 39.

Si vous souhaitez chercher plus précisément quel rôle est attribué au Père, au Fils ou à l'Esprit, voici trois indications.

. En faisant le rapprochement avec *LG* 2, on peut rapporter au Père ce qui est dit dans le texte sur les religions non chrétiennes, *Nostra aetate*, n° 1, § 2.

. Le lien avec le Christ et son sacrifice s'effectue par l'Esprit Saint, par la charité et, sacramentellement, par l'Eucharistie : *GS* 22 et 38 ; *Liturgie* n° 5-7.

. Le rôle de l'Esprit Saint est particulièrement mis en valeur dans la constitution sur la *Révélation*, n° 7-8 ; 11-12 : comment l'Esprit agit, tant pour révéler que pour permettre de recevoir et d'interpréter, en Eglise.

La Prière eucharistique IV exprime assez bien tous les thèmes évoqués dans cette fiche.